



## ARTHURIMMO.COM QUIMPER CORNOUAILLE

6, rue préfet Collignon 29000 QUIMPER - Tél 02 98 60 60 69 - -quimper@agence-arthurimmo.com  
SARL Cariou Transmission au capital variable de 10.000 € - RCS Quimper 422 393 298- N° TVA Intracom. FR36422393298  
Carte pro CPI 2903 2016 000 013 274

## HONORAIRES À COMPTER DU 01.06.2024

Honoraires maximum TTC -Taux de TVA en vigueur de 20%. Les honoraires sont affichés hors frais notariés, d'enregistrements ou de publicité foncière.

### EXPERTISE IMMOBILIÈRE EN VALEUR VENALE

#### Honoraires maximum TTC à la charge du mandat

##### APPARTEMENT

Jusqu'à 3 pièces	De 4 à 6 pièces
500€	600€

##### MAISON INDIVIDUELLE

Jusqu'à 3 pièces	De 4 à 6 pièces
500€	600€

Autres produits ou appartement/maison de +6pièces Sur devis  
**Une expertise immobilière est un avis technique et/ou économique, rédigé par un Expert reconnu et agréé par le Centre National de l'expertise, dans un rapport formel et officiel, qui engage sa responsabilité civile professionnelle**

### TRANSACTION – HABITATIONS

#### Honoraires maximum TTC à la charge du vendeur (Sauf stipulation expresse du mandat)

Prix net vendeur	Honoraires TTC en % à appliquer
Jusqu' à 200 000€	7%
200 001€ à 400 000€	6%
Au-delà de 400 001€	5%
Garage/box/parking	Forfait de 3 500€

### TRANSACTION – TERRAINS NUS

#### Honoraires maximum TTC à la charge du vendeur (Sauf stipulation expresse du mandat)

Prix net vendeur	Honoraires TTC en % à appliquer
Inférieur à 85 000€	9%
Au-delà de 85 001€	8%

### TRANSACTION - MURS PROFESSIONNELS

#### Honoraires maximum TTC à la charge du vendeur (Sauf stipulation expresse du mandat)

Prix net vendeur	Honoraires TTC en % à appliquer
Inférieur à 100 000€	10%
100 001€ à 200 000€	9%
200 001€ à 300 000€	8%
Au-delà de 300 001€	7%

### LOCATIONS ET GESTION LOCATIVE

#### Honoraires maximum TTC à la charge du bailleur et du locataire (parts identiques)

Honoraires comprennent les prestations de : Visite, constitution du dossier, négociation, rédaction du bail, état des lieux d'entrée.

Loyers	Honoraires TTC à appliquer
Location à usage d'habitation	7 % TTC d'une année de loyer part bailleur 7 % TTC d'une année de loyer part locataire
Honoraires de gestion locative Habitation	7 % TTC des loyers encaissés + charges
Location à usage commerciale et professionnelle	12 % TTC d'une année de loyer part bailleur 12 % TTC d'une année de loyer part locataire (Sauf stipulation expresse du mandat)
Honoraires de gestion locative commerciale et professionnelle	10 % TTC des loyers encaissés

